

ISAÏE DHARVENT  O.I. 

Membre de la Commission Départementale des Monuments historiques
du Pas-de-Calais

A PROPOS DES PIERRES-FIGURES

Réponse et Mise au point



REIMS

IMPRIMERIE MATOT - BRAINE

1913

Bibliothèque Maison de l'Orient



135639

A MM. CARTAILHAC ET DEONNA

Réponse et Mise au point

Les travaux du XIV^e Congrès d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques (Genève, 1912) ont inspiré à M. Cartailhac un compte-rendu sommaire, qui a trouvé place dans l'un des derniers fascicules de l'*Anthropologie* (t. XXIII, n^o 5, p. 587 à 622).

Auteur d'une des communications présentées à ce Congrès, j'ai bénéficié personnellement des lignes qui suivent (p. 604) :

M. ISAÏE DHARVENT : *La Première Etape de l'Art préhistorique en Europe*. Notre confrère, en se dévouant dans un sauvetage, a perdu les deux bras. Ce malheur le rend bien sympathique à tous, et l'on est peiné de ne pouvoir accepter de confiance les rognons de silex qui, d'après lui, envisagés d'une certaine manière, sont des figures d'animaux ou d'hommes.

Il recueille ces pierres-images dans de très anciennes couches pléistocènes, et il en tire les conclusions que le titre de son travail indique.

Nous savons, par les données ethnographiques des voyageurs, que maintes peuplades de divers pays ont de semblables idoles ou talismans. Des pierres naturelles figurant par hasard des êtres vivants ont joué le rôle de fétiches dans l'antiquité comme de nos jours.

D'autre part, Breuil et moi, nous avons reconnu et fait accepter que les formes naturelles des pierres ont suggéré des idées et provoqué des dessins en gravure ou peinture dans nos cavernes ornées. Par conséquent M. Dharvent a raison au fond, mais ce sont ses preuves, ses documents que nous ne pouvons accepter, pas plus que ceux de Boucher de Perthes, de M. Thieulen et autres.

Si je dois quelque reconnaissance au très éminent Professeur de Préhistoire à l'Université de Toulouse, pour les sympathies personnelles qu'il veut bien ainsi publiquement me

marquer, je lui en ai beaucoup moins pour la façon un peu trop cavalière, un peu trop partielle pourrais-je dire, dont il a rempli ses fonctions de Président, respecté l'ordre du jour, accepté ou supprimé les lectures annoncées, secondé ou étouffé la controverse qu'elles soulevaient. Le premier et essentiel devoir d'un Président de Congrès est d'accueillir au même titre et avec les mêmes égards tous les participants, d'assurer à chacun l'égalité et pleine liberté de lecture et de discussion, sans acception de catégories et de chapelles. Les réflexions qu'échangèrent cinq ou six congressistes, au lendemain d'une des séances, sur le bateau qui les promenait autour du lac, semblaient indiquer que l'accueil et les égards n'avaient pas été partout distribués dans la même mesure par celui qui en avait la charge.

Plus personnelle sans doute et plus libre que celle d'un président d'assemblée, la situation de Directeur ou de Rédacteur d'un périodique scientifique. Installé chez lui dans sa *Revue*, il y accueille qui lui plaît, à l'heure et de la façon qui lui conviennent. Mais il est une garantie professionnelle qu'il doit à ses lecteurs, c'est la scrupuleuse sincérité du témoignage. Maître absolu de l'éloge et de la critique, selon que l'auteur et le travail lui paraissent mériter l'un ou l'autre, il ne peut jamais, sous peine de diminuer l'autorité de sa *Revue* et la sienne propre, travestir la thèse qu'il résume devant le public, en amoindrir la portée ou les arguments, en tronquer les preuves, pour obéir, soit à des préférences personnelles, soit à des doctrines d'école, soit à des préventions plus ou moins fondées.

Encore moins un Secrétaire général de Congrès, dont la fonction est exclusivement de résumer les séances et leurs débats, de recueillir et coordonner les travaux et d'en surveiller l'impression d'accord avec les auteurs, peut-il oublier ses devoirs professionnels — sans compter ceux de la courtoisie et de la correction — au point de s'arroger sans mandat le droit d'instituer sur les communications des congressistes, j'entends

sur le dos de ceux-ci, des démonstrations et des polémiques étrangères à l'ordre du jour des séances, et sans riposte possible de la part des auteurs. J'ai le très vif regret de constater que la Note, d'une érudition fort contestable, épinglée en queue de mon Mémoire, sous la rubrique : *A propos des pierres-figures*, par M. Waldemar Deonna, Secrétaire général du Congrès, est un hors-d'œuvre indiscret, qui n'aurait dû à aucun titre trouver place dans un compte-rendu strictement correct des travaux du XIV^e Congrès d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques. Et, par surcroît, j'ajoute qu'il paraît assez étrange que, consacrant tant et de si prolixes pages à réclamer pour la démonstration scientifique l'absolue sûreté de la méthode, la rigoureuse précision de l'analyse, l'autorité et la sincérité indiscutables des témoignages et des documents, un Secrétaire général de Congrès puisse encore croire aujourd'hui avoir rendu quelque service à l'étude, en présentant, perdues dans le texte, oblitérées par l'odieuse zincographie, alors que les procédés phototypiques, mis maintenant à la portée de toutes les bourses, sont devenus les auxiliaires constants de tout mémoire scientifique sérieux, des figures dont toute la valeur documentaire et probante repose précisément et uniquement sur la fidélité de la reproduction et la netteté du détail.

*
* *

Ceci réglé, je dois à mes collègues et je me dois à moi-même d'apporter quelques rectifications au résumé que M. Cartailhac a cru faire de ma communication au Congrès, ainsi qu'aux conclusions un peu déviées qu'il en prétend tirer.

Et d'abord il est largement inexact d'écrire que j'ai recueilli mes pierres « dans de très anciennes couches pléistocènes », lorsqu'il résulte, non seulement de mes affirmations constantes, que M. Cartailhac n'a le droit ni de négliger ni de contredire sans preuves, mais aussi et surtout du témoignage très autorisé du savant géologue et distingué professeur M. Ladrière, que

mes trouvailles les plus caractéristiques proviennent des différentes assises chelléennes, acheuléennes et surtout moustériennes des alluvions caillouteuses du quaternaire ancien.

Quoi qu'en puisse penser ou dire M. Cartailhac, des terrains ne s'improvisent pas au gré de la fantaisie et des besoins de la controverse. Si les bras me font défaut, l'œil est demeuré net et sincère. Enfin l'honnête témoignage d'un géologue qualifié, ignorant des querelles d'école et désintéressé des calculs des coteries, aura toujours plus de poids que la solennelle affirmation de gens à système, qui n'ont même pas voulu regarder et palper, de peur d'avoir à changer quelque chose à l'édifice de leur doctrine.

*
* *

Si la science peut effectivement se réjouir de ce que MM. Breuil et Cartailhac aient enfin « reconnu et fait accepter que les formes naturelles des pierres ont suggéré des idées et provoqué des dessins en gravure et en peinture », je suis bien obligé d'ajouter que, depuis trente ans ⁽¹⁾, je n'ai pas cessé de dire et d'écrire que notre lointain ancêtre a dû voir de très bonne heure « s'éveiller en lui l'instinct de l'imitation et de la création ».

Toutefois, plus conséquente et plus logique ma thèse, comme celle de Boucher de Perthes dont elle procède, allait plus loin et ajoutait la sculpture aux deux formules d'art acceptées par MM. Breuil et Cartailhac. Avec notre maître en préhistoire j'ai constamment soutenu qu'il n'y avait aucun motif sérieux, aucune bonne raison de restreindre à la gravure et à la peinture les premières représentations figurées, les premières manifestations d'art. Et j'ajoutais que cette idée qui avait pu, il y a quelques années, paraître très hardie, très aventureuse, était en somme dans l'ordre logique et naturel des choses, et qu'elle ferait peu à peu son chemin, comme tant

(1) *Bull. de la Comm. des Mon. hist. du Pas-de-Calais*, t I (1888), p. 42-46.

d'autres idées neuves qui ont tout d'abord paru heurter l'esprit par leur aspect insolite et leur imprévu.

Or, il semble aujourd'hui que l'on puisse déjà fichier quelques jalons sur le chemin parcouru.

N'est-ce pas M. Deonna lui-même qui ramasse pour nous, avec conviction et respect, dans la Crète et l'Égypte préhistoriques, ces mêmes pierres-figures plus ou moins retouchées qu'il refuse encore à nos rivages occidentaux ? Je cite : « Dans une chapelle de Cnossos, en Crète, deux pierres naturelles ressemblent, l'une à un singe, l'autre à une femme portant un enfant, et ces pierres ont été des objets de culte, comme l'indiquent sans doute possible les circonstances de la découverte » ⁽¹⁾. Et ailleurs : « Dans l'Égypte préhistorique on a trouvé, dans un temple d'Abydos, des silex qui ont dû être apportés de loin, et qui ont été choisis à cause de leur ressemblance avec l'animal sacré, le singe, vénéré en ce lieu et représenté encore par d'autres figures taillées de main humaine » et « légèrement dégrossies pour que l'image en fût plus nette » ⁽²⁾.

N'est-ce pas encore M. Deonna qui, s'appuyant sur l'autorité de M. Breuil, veut bien reconnaître que, suggestionné par une forme appropriée, « l'artiste préhistorique accentua par des retouches la ressemblance entrevue ». Et il en accepte deux exemples rapportés par son savant collègue. C'est d'abord « un éclat d'os, de Brassempouy, reproduisant vaguement une tête de cheval : l'artiste a achevé d'en faire une tête d'équidé en gravant les narines, la bouche, l'œil, les oreilles ». Puis, « un silex, ressemblant par sa faune à une tête de lièvre ou de mammoth : on a indiqué par des stries les barbiches et le nez fendu du lièvre » ⁽³⁾.

(1) W. DEONNA. *A propos des pierres-figures* (p. 537), d'après *Annual of the Brit. School et Athens*, XI, 1904-5, p. 2, seq., pl. 10, fig. 4 ; BURROWS, *Discoveries in Crete*, p. 159.

(2) *IBID.*, (p. 536 et 541), d'après PETRIE, *Abydos*, II, pl. ix, p. 190-6 ; CAPART, *Les Débats de l'art en Égypte*, p. 178-9, fig. 132.

(3) *IBID.*, (p. 541), d'après BREUIL, dans *l'Anthropologie*, 1901, p. 110.

A cet *habemus confitentem* qu'il était vraiment bien inutile de bourrer de pompeuses élucubrations et de citations, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles sont pour la plupart hors du sujet et n'offrent aucune valeur démonstrative, je puis en joindre un autre, encore plus réconfortant pour ma thèse. Je le cueille sous la plume du très averti M. Boule, qui nous raconte, dans un article de l'*Anthropologie*⁽¹⁾ intitulé *l'Institut de Paléontologie humaine*, une excursion scientifique faite en Espagne en collaboration avec M. Cartailhac. Parlant d'une découverte récente qui fit quelque bruit dans le monde des préhistoriens, le savant Professeur du Muséum d'Histoire naturelle s'exprime ainsi : « Le gisement que fouille à Torralba le Marquis de Cerralbo, nous met en présence de faits nouveaux du plus grand intérêt, s'il est bien vrai, comme cela paraît ressortir des premières observations, qu'on soit ici en présence de pierres travaillées par l'homme contemporain de l'*Elephas meridionalis* ». Pour tous ceux qui savent que l'*Elephas meridionalis* caractérise le pliocène, c'est-à-dire l'assise supérieure du tertiaire, et ne se rencontre que par survivance dans le pléistocène inférieur ou quaternaire ancien, que peuvent bien valoir, après un semblable aveu, le « néolithique » qu'on nous opposait il y a seulement quelques années, et les « très anciennes couches pléistocènes » imaginées hier par M. Cartailhac, pour révoquer en doute l'intérêt de mes trouvailles et la thèse que j'édifie sur elles !

Aussi, après ces témoignages concordants n'est-on plus tenté de qualifier visionnaires ou naïfs les préhistoriens — plus nombreux qu'on pense — qui croient aux silex à représentation retouchés par la main de l'homme. « M. Dharvent a raison au fond... » concède M. Cartailhac. Et le savant Privat-Dozent de l'Université de Genève, écho fidèle, d'amplifier aussitôt : « Il y a des *lusus naturae*, que l'on a remarqués dans tous les temps et dans tous les pays ; ces formes illusoire

(1) T. xxii, p. 268.

ont suggéré à l'artiste l'idée d'en accentuer la ressemblance par la taille »; ce qui lui permet de conclure : « M. Dharvent a donc le droit de prétendre *a priori* que certaines pierres-figures ont été retouchées par l'artiste paléolithique ». ⁽¹⁾

Eh mais ! très chers maîtres, voilà des conclusions qui ne sauraient me trouver indifférent, car, depuis trente ans, qu'aiguillonné par la foi inébranlable dans le triomphe final, je romps des lances en faveur de l'idée, je n'ai jamais entendu verdict aussi conforme à mes espérances ! Permettez-moi donc de l'enregistrer comme un événement capital, puis de marquer le point et de souffler un peu. Dieu merci ! le plus fort est fait maintenant, et nous pouvons attendre pour le reste avec longanimité et confiance...

Le reste, c'est-à-dire l'*in cauda* de MM. Cartailhac et Deonna, le voici. Effrayé sans doute par l'importance de la concession qu'il a bien voulu me faire, et dont il est facile de mesurer l'étendue et les conséquences, M. Cartailhac me reprend immédiatement de la main gauche ce qu'il vient de me donner de la main droite : « M. Dharvent a raison au fond ; mais ce sont ses preuves, ses documents, que nous ne pouvons accepter, pas plus que ceux de Boucher de Perthes, de M. Thieulen et

(1) M. Marcel Bauduin, Secrétaire général de la Société préhistorique française, s'exprime en des termes à peu près identiques dans une Note nécrologique consacrée, en avril dernier, à la mémoire de notre collègue Adrien Thieulen :

« M. Thieulen, comme chacun le sait, s'était attaché d'une façon particulière à l'étude des questions relatives aux pierres-figures.

Sa foi et sa constance avaient fini par convaincre nombre de préhistoriens ; et on peut voir, au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, l'une des séries des nombreuses pièces qu'il avait recueillies avec tant de zèle.

L'avenir dira ce qu'il y a à prendre et à laisser dans cet ensemble.

Mais il est bien certain que les pierres-figures existent encore (les voyageurs de l'Australie l'ont prouvé) ; et il est probable qu'elles ont existé, par suite, aux époques préhistoriques.

Le difficile, en l'espèce, est le diagnostic scientifique de la vraie pierre-figure préhistorique.

Or, à notre avis, ce diagnostic est impossible à l'heure présente, dans la plupart des cas. Par conséquent, il faut attendre des jours plus lumineux et plus heureux avant de conclure ! »

autres ». Et M. Deonna, de son côté : « La question est de savoir si les monuments que M. Dharvent présente confirment une thèse juste en principe... Ces gens (il s'agit de nos ancêtres paléolithiques) ne nous ayant pas laissé de certificats attestant qu'ils reconnaissaient telle image dans telle pierre, nous risquons de leur attribuer la découverte d'une ressemblance qu'ils n'ont jamais vue ; c'est pourquoi aucun *lusus naturae* ne peut être convaincant, s'il n'est accompagné de documents accessoires (circonstances de la découverte, etc.) prouvant qu'il a été observé jadis... Les pièces de M. Dharvent ne présentent pas ces circonstances favorables ».

Dégagé de toute sa farciture pédagogique — pourtant écourtée de moitié, — le jugement doctrinal qu'on vient de lire revient à ceci : M. Dharvent a pleinement raison ; la thèse des silex à représentations zoomorphes ou anthropomorphes à retouches intentionnelles est absolument fondée ; mais ses pierres ont tort ; ses fouilles manquent de certificats et de témoignages.

Voici, certes, un coup droit qui atténue singulièrement ma victoire tout récente ; et, dussent en souffrir très péniblement mon amour-propre et mes convictions de toute une vie, je n'aurais plus, semble-t-il, qu'à m'incliner très humblement devant l'arrêt motivé rendu par des plumes aussi qualifiées.

Mais, de même que l'on exige des pierres-figures, pour qu'elles emportent conviction, qu'elles présentent, avec l'authenticité de leur origine, la certitude de leur retouche, de même un jugement ne saurait être respectable et retenu qu'autant qu'il aura été rendu par un prétoire compétent et dans les formes régulièrement requises, c'est-à-dire après examen minutieux du dossier et enquête contradictoire.

Or il s'en faut, et de beaucoup, qu'il en ait été ainsi dans la circonstance. Je m'étais fait inscrire au Congrès de Genève et j'en suivais avec exactitude et attention toutes les séances, tous les travaux, pour tirer de la fréquentation des préhistoriens de tous les pays du monde et de leurs opinions diverses, l'état

moyen de nos connaissances actuelles relativement à l'homme primitif, aux époques qui l'ont connu et aux traces qu'il nous a laissées de son genre de vie et de ses occupations. J'y étais venu aussi au titre de participant actif, pensant avoir le même droit que tous aux quelques minutes, sévèrement mais justement mesurées, qui assurent à chacun la libre expression de ses vues et une large consultation de ses pairs. Jamais il ne me serait venu à l'esprit qu'un Président de séance pût discuter àprement un tour de lecture, réclamer avec insistance sinon le retrait, du moins la décapitation, le morcellement d'une communication pourtant brève, et baillonner sans vergogne la discussion que plusieurs collègues visiblement intéressés voulaient ouvrir à son sujet.

Enterrer une question n'est point la résoudre. Que vaut, dans de pareilles conditions, la sentence doctoralement édictée par un juge unique, au lieu et place de l'aréopage que, librement, j'avais choisi pour arbitre, assuré que j'étais qu'il jugerait en toute indépendance ? Quel peut être le poids d'un verdict rendu hors Congrès, entre les quatre murs de la petite chapelle ? Quelle est l'autorité de ces présomptueux augures, qui n'ont même pas daigné prendre entre leurs mains, palper en tous sens, examiner à la loupe avec attention et minutie, en critiques avisés et circonspects, les documents originaux que j'avais produits ? Combien vaines m'apparaissent et sans portée ces parades littéraires à huis clos, quand je les mesure aux adhésions pleines de chaleur et de spontanéité que mes très remarquables reproductions photographiques non retouchées avaient ralliées dans la salle, et qu'accrurent encore les trois explications consécutives qu'il me fallut recommencer après séance sur mes pierres les plus irréfutablement probantes. Et, à supposer qu'il n'y ait à retenir de ces démonstrations immédiates et publiques que l'expression de sympathique bienveillance et d'amicale courtoisie usitée entre collègues, les cent et quelques lettres d'acquiescement motivé que j'ai reçues, depuis la clôture du Congrès, de savants français et étrangers

auxquels je n'étais lié par aucunes relations précédentes, ainsi que les très nombreuses visites faites, dans ces derniers mois, à mes collections, suffiraient à prouver que la doctrine de MM. Cartailhac et Deonna n'est pas aussi stable et définitive qu'ils l'estiment eux-mêmes.

Il n'est pas jusqu'à la presse elle-même qui n'ait, de prime-saut, apporté une collaboration empressée et bienveillante à la diffusion de l'idée. En présentant au grand public la question des pierres-figures en des notes très abondamment illustrées, elle a éveillé sur elles un esprit de curiosité, d'examen et de critique, qui ne peut que profiter un jour ou l'autre à ma cause. Toujours aux avant-postes de l'information, le journal *Le Matin*, s'inspirant du Congrès de Genève qui venait de finir, voulait bien, dès le 8 octobre 1912, donner à l'exposé de ma thèse une demi-colonne et trois figures ; bientôt suivi (20 octobre), avec un égal libéralisme, par l'*Echo du Parlement Belge* de Bruxelles. Puis ce fut le grand illustré londonien *The Illustrated London New*, qui consacra toute une page de son numéro du 21 décembre à la reproduction d'une dizaine des principales figures de ma collection. Enfin le *Nord illustré*, à son tour, se crut obligé, le 15 juin dernier, d'appeler l'attention de ses lecteurs de l'Artois et de la Flandre sur les intéressants documents de pierre exhumés des ballastières de la banlieue de St-Pol et de Béthune, où ils gisaient ensevelis depuis des centaines de milliers d'années, de révéler le nom de l'inventeur, leur concitoyen, et de résumer en deux grandes pages ma communication au dernier Congrès d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques. Qu'ils en soient cordialement remerciés !

*
* *

Plus que jamais je persiste à penser que l'heure de la reconnaissance officielle sonnera bientôt pour les pierres-figures à retouche intentionnelle, comme elle sonna jadis, après combien d'années de dédain, pour les outils de silex.

Pour opérer ce miracle il suffira, comme je l'écrivais plus haut, « qu'un œil attentif, réfléchi, consciencieux et indépendant, se penche sur elles, la loupe à la main, après avoir étudié et reconnu le gîte et surveillé la fouille », et ce jour-là les solennels sceptiques s'empresseront de faire écho à la voix autorisée qui leur aura démontré que ce qui était tenu pour acceptable hier à Cnossos, à Abydos, à Torralba et ailleurs encore, l'est aujourd'hui, au même titre et par les mêmes raisons, pour les silex du même genre rencontrés plus près d'eux.

Aussi bien, puisque MM. Cartailhac et Deonna n'en sont déjà plus à contester le fond de la question et se déclarent prêts à s'incliner devant des documents qui auraient toute leur confiance, il sera infiniment drôle et plaisant de les voir quelque jour heurter du pied, dans quelque ballastière de leur choix, le caillou providentiel qui leur permettra, même sans « conditions déterminées d'éclairage », de sacrifier des premiers au nouvel article de foi, et de continuer ainsi à s'affirmer les flambeaux de la science préhistorique et les seuls confidents de notre lointain ancêtre.

Gageons que ce jour n'est pas éloigné !

97480 REIMS. — Imprimerte MATOT-BHAINE. rue du Cadran-Saint-Pierre, 6.
